

Image not found or type unknown



## Frais lors de la sortie d'indivision

Par **swooter**, le **19/11/2015** à **14:06**

Bonjour,

Je voudrais savoir lorsque l'on sort de l'indivision les frais d'évaluation d'un terrain sont à la charge de tous ou de celui qui sort de l'indivision. Si il y'a dessaccord entre les coindivisaires qui payent les frais ? Ou si un ou plusieurs refusent de payer comment cela ce passe ?

MErci